

**AVIS PUBLIC
DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE**

PRENEZ AVIS que le conseil municipal statuera sur la demande de dérogation mineure ci-après décrite lors de la séance ordinaire du 19 août 2024 à 19h30 au Centre culturel et communautaire de la Pointe-Valaine situé au 85, rue d'Oxford à Otterburn Park. Au cours de cette séance, toute personne intéressée pourra se faire entendre en regard de cette demande.

- **DM-2024-30059 – Lot 6 398 641 – 1361, chemin Ozias-Leduc**

Cette demande de dérogation mineure consiste à rendre réputée conforme l'implantation d'une fosse septique en cour avant, alors qu'à l'article 89 du Règlement de zonage 431, on mentionne qu'une fosse septique ne peut être implantée en cour avant.

Le présent avis est donné conformément aux exigences de l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

DONNÉ À OTTERBURN PARK, LE 30 JUILLET 2024.

Alexandra Quenneville,
Greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION DE LA GREFFIÈRE

Je, soussignée, greffière de la Ville d'Otterburn Park, certifie sur mon serment d'office que le présent avis public a été publié sur le site Internet de la Ville dès le 30 juillet 2024 et affiché au bureau du greffe, à l'hôtel de ville, le tout conformément à la Loi et le Règlement concernant les modalités de publication des avis publics de la Ville d'Otterburn Park.



Alexandra Quenneville,
Greffière